

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 12 avril 2023

Absents : M. Patrick VALLAT, Mme Emmanuelle HEBRE,

Pouvoir : Mme. Catherine MAHE donne pouvoir à Mme Marie-Chantal DUFRONT, Mme Angélique DE SOUSA DA SILVA donne pouvoir à Michel BOUTANT

Présents : Michel BOUTANT- Marie-Chantal DUFRONT - Yvon CREMOUX - José DELIAS - Eric QUINTANE - Marie-Jo BUHAJ - Vincent DELAHAYE - Nadia MOREL - Claude BARON - Pascal BIGOT - Stéphane LOISEAU - Martine VALLADEAU - Axel Romain BERNARD - Marie-Philippe FAGES - Ginette VIGNAUD

Secrétaire de Séance : Marie-Philippe FAGES

Le Maire présente l'ordre du jour qui est adopté à l'unanimité.

Arrivée de M. BERNARD à 20 H 20

Arrivée de M LOISEAU Stéphane à 20 H 46

Le compte rendu de la séance du 28 mars 2023 n'a pas été finalisé pour être présenté au vote ce soir.

1) Vote du Budget primitif (budget commune)

Monsieur Vincent Delahaye présente le budget primitif 2023, les élus ayant reçu les documents de présentation du budget primitif 2023, l'annexe retraçant individuellement les subventions aux associations et au CCAS.

L'adjoint aux finances présente dans le détail la section de fonctionnement en insistant sur les évolutions financières les plus importantes (énergie par exemple). Le budget primitif s'équilibre en section de fonctionnement à hauteur de 1 811 668,00 €. La section de fonctionnement regroupe les charges à caractère général qui permettent d'assurer le fonctionnement au quotidien de la collectivité, les dépenses de personnel, les subventions aux associations, et les contributions aux différents organismes qui assistent la collectivité dans sa gestion quotidienne.

Les recettes comprennent la fiscalité directe locale, les dotations de l'état, les domaines et services. La section de fonctionnement 2023 dégage un autofinancement de 53 093,00 euros qui servira à financer les investissements de la commune. Il est à noter que les crédits budgétaires sur l'opération façade seront inscrits en investissement.

La section d'investissement se compose en dépenses et en recettes, des opérations financières (remboursement d'emprunts), des opérations d'équipement (investissement de la commune), des subventions obtenues pour les projets d'équipement.

Les restes à réaliser :

DEPENSES

ARTICLE/ OPERATION	INTITULE	Crédit prévu au niveau du chapitre	A inscrire en Reste à réaliser
Op 0318/Article 2181	Gymnase	12 000,00	2 665,78
Op 142/Article 2315	Aménagement du bourg	969 721,10	315 580,84
Op 146/Article 21312	Ecole plan de relance numérique	40 000,00	7 766,00
TOTAL			326 012,62

RECETTES

CHAPITRE/ ARTICLE	INTITULE	Crédit prévu au niveau du chapitre	A inscrire en Reste à réaliser
1321	État et établissements nationaux	28 055,00	
1323	Départements	134 245,00	106 800,00
1327	Budget communautaire et fonds structurels	55 000,00	
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	154 184,06	44 052,59
13	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	371 484,06	150 852,59

INVESTISSEMENTS NOUVEAUX 2023

SERVICE	N° opération	Imputation comptable	TYPE D'INVESTISSEMENT	<u>COUT TTC</u>
FDAC	Opération 0395	2315	Programmation voirie 2023	35 600,00
VOIRIE	Opération 0358	2315	AMENAGEMENT VC N°6	13 000,00
VOIRIE	Opération 0627	2315	SECURISATION ABORD DES ECOLES ROUTE DE CHIRAC	35 000,00
VOIRIE	Opération 0626	2315	CHEMIN DES GRANDES VIGNES	8 700,00
Grenord	Opération 143	2112	Acquisition terrain	3 000,00
Grenord	Opération 143	23158	Travaux sécurité sur voirie RD162 et VC3	17 100,00
MONUMENT AUX MORTS	Opération 0628	2128	Pelouse	1 700,00
FONCIER	Opération 0625	2118	Terrains derrière l'église	10 071,00
Salle des fêtes	Opération 0407	21318	Trappe désenfumage porte de service	3 800,00
Espace Mingaud	Opération 0611	2128	Semis pelouse, mur	1 500,00
		2118	Dalle	1 500,00
LOGEMENT	Opération 0351	21318	Réhabilitation logement	10 000,00
Etudes	Opération 0318	2031	Réhabilitation gymnase	2 600,00
TX MAIRIE	Opération 0509	21311	Volets roulants	20 000,00
Tx parc municipal	Opération 0510	2128	Jeux	4 000,00
INFORMATIQUE	Opération 0601	2183	Acquisition matériel informatique	2 600,00

ECLAIR PUBL	Opération 0390	21534	Eclairage place Colbert, city park	3 500,00
Mil club	Opération 0481	21318	Porte extérieure	8 000,00
Ecole	Opération 0286	2184	Mobilier	2 000,00
		21312	Volets roulants, robinets	9 600,00
Cimetière	Opération 0306	21316	Mur du cimetière Saint Pierre	15 500,00
Façades	Opération 0630	20422	Opération rénovation façade	20 000,00
			TOTAL GENERAL	228 771,00

Le remboursement des emprunts s'élève à 56 291,00 €

Les prévisions totales de la section d'investissement s'équilibrent en dépenses et recettes à la somme totale de 1 091 565,58 €. L'emprunt nécessaire pour équilibrer le budget s'élève à 139 406,20 euros.

Après échange, le maire propose de mettre aux voix la délibération approuvant le budget primitif 2023. Adopté à l'unanimité.

2) Vote des taux d'imposition

Il est présenté au conseil municipal la proposition de délibération et la prévision des recettes fiscales transmise par la direction des finances publiques qui retrace les différents impôts perçus par la collectivité et les dotations de compensation versées par l'Etat. La commune a fait le choix de maintenir les taux sur l'exercice 2023. Il est rappelé que la loi de finances a voté une augmentation des bases de 7,1 %.

Le maire propose de mettre aux voix la délibération qui est adoptée à l'unanimité.

3) Vote du Budget primitif (budget assainissement)

Monsieur Delahaye présente le budget primitif 2023. Les élus ayant reçu les documents de présentation du budget primitif 2023.

Les prévisions totales de la section de fonctionnement s'équilibrent en dépenses et recettes à la somme totale de : 139 633,00 euros. La section de fonctionnement se compose des recettes liées à l'activité, les transferts au compte de résultats des subventions. En dépenses : les amortissements des équipements, les intérêts de la dette et le virement à la section d'investissement pour un montant de 34 059,45 euros.

Les prévisions totales de la section d'investissement s'équilibrent en dépenses et recettes à la somme totale de : 306 639,45 €. La section d'investissement supporte les travaux rue Palant Lamirande et une étude sur les réseaux d'eaux usées et des eaux pluviales.

Après échange, le maire propose de mettre aux voix la délibération approuvant le budget primitif 2023. Adopté à l'unanimité.

3) Participation de la commune de Chabonais au séjour organisé par le collège Jean de La Quintinie

Monsieur le maire présente au conseil municipal le séjour en Auvergne organisé par le collège Jean de la Quintinie. Ce séjour d'étude se déroulera du mardi 30 mai 2023 au vendredi 02 juin 2023. Le coût de séjour s'élève à 290 euros par élève. Il est proposé de fixer la participation de la commune de Chabonais à 30 euros par élève dont la famille réside sur le territoire de la commune de Chabonais.

Le maire propose de mettre aux voix la délibération qui est adoptée à l'unanimité.

Questions diverses :

Le maire évoque le voyage à Giesen pour les 50 ans du jumelage avec cette commune. Il aura lieu du 5 au 15 août 2023. Un bus est organisé par le comité de jumelage.

L'assemblée générale du comité de jumelage avec Forfar aura lieu le 22 avril 2023 à Chassenon.

Prochain conseil le lundi 22 mai 2023 à 20 H.

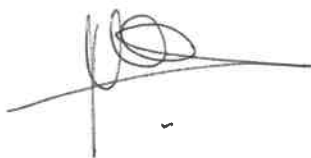
Mme VIGNAUD évoque le problème des poubelles rue Souchet avec des sacs éventrés. La collecte rue Palant Lamirande est abordée, une solution est recherchée pour permettre le passage du camion de collecte dans cette rue. La question abordée sur ce problème de poubelles a permis d'évoquer la mise en place de bacs de collecte des biodéchets dans la commune de Chabonais. Cette obligation commencera à partir de l'année 2024, les sacs noirs ne pourront plus contenir des biodéchets tels que les épluchures de fruits et de légumes.

La séance est levée à 22 h 00

CHABANAIS, le 13 avril 2023

Secrétaire de Séance

Marie-Philippe Fages



Le Maire




Le Maire

Michel BOUTANT